



Garde vacance d'été Père/Mère

Par **misslaully**, le **07/04/2013 à 14:22**

Bonjour, rnJ'ai 15 ans, ma mère veut m'obliger à partir avec mon père en vacances cet été mais je ne veux vraiment pas. rnMon père ma dit que je faisais comme je voulais car il ne veut pas me forcer à venir avec lui pour que je fasse la tête (car c'est se qu'il s'est passé l'an dernier.) Et elle ne me veut pas chez elle pendant 1 mois car je devrais être avec mon père. rnMa mère est t-elle obligée de me forcer à partir avec mon père ? merci

Par **chaber**, le **07/04/2013 à 15:14**

bonjour, rn rn bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Par **cocotte1003**, le **07/04/2013 à 18:00**

Bonjour, votre mère a l'obligation de se conformer au dernier jugement soit vous présenter à votre père sur son temps de visite. Votre père par contre a un droit de visite qui est un droit et non une obligation, il est en droit de ne pas vous prendre dans qu'il puisse avoir un problème judiciaire et sans que votre mère puisse contraindre votre père à vous prendre en vacances, cordialement

Par **misslaully**, le **07/04/2013 à 19:37**

Merci beaucoup pour c'est information. Cela m'est très utiles.